dont les maires, Mme Kohler-Chevrot, M. Magarian, M. Faugeron, n'ont pas hésité à nous ouvrir les portes de leurs dépôts d'archives, tout comme le Service de la Communication de la Région de Paris-Nord de la SNCF, dont le responsable est M. Létoffé.

Sans la compréhension et le soutien constant de M. Robert Thiéry, conservateur du musée Jean-Jacques Rousseau, il nous eût été impossible de mener à bien cette recherche documentaire. Nous l'en remercions vivement et cordialement.

Enfin, il nous serait difficile de ne pas mentionner M. André Jacquot dont la compétence et la disponibilité, le désintéressement et la courtoisie, nous ont rendu d'inappréciables services.

Fastidieuse et ingrate est la relecture d'un manuscrit. Nous aurions mauvaise grâce à ne pas exprimer toute notre reconnaissance à Martine qui s'y adonna avec zêle, sans pour autant abandonner ses tâches quotidiennes.

D'aucuns s'étonneront du sous-titre retenu : « Petite histoire d'une grande ligne ».

— Pourquoi « petite » ? Tout simplement parce que notre ambition n'était pas d'établir un ouvrage universitaire définitif, mais plutôt d'ouvrir des perspectives de recherche sur des sujets qui n'ont pu être abordés, tels la vie syndicale au sein de la Compagnie EM, le poids économique de cette ligne au sein de la CGVFIL(*) et de la vallée de Montmorency, etc., tout en rappelant à ceux qui ont emprunté dans leur jeunesse ce petit train de plaisirs, ses bons, mais aussi ses mauvais côtés.

— Trois kilomètres ! Vous appelez cela une grande ligne ?

— Amis lecteurs, sachez bien, nous n'avons pas recherché l'effet de style. La ligne d'Enghien à Montmorency, malgré la modestie de son parcours est bel et bien considérée comme une grande ligne, ou plus exactement, selon la terminologie officielle, comme une ligne secondaire d'intérêt général, tout simplement parce que le décret qui la reconnaît d'utilité publique — autrement dit son acte de naissance — est promulgué le 10 septembre 1864, soit dix mois avant la loi du 10 juillet 1865 sur les chemins de fer d'intérêt local.

Nul doute que sans cette antériorité, la petite histoire du Refoulons eût été tout autre...

(*) Voir la liste des sigles et abréviations page 9.